

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Foisches, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, à la Salle Polyvalente, sous la présidence de monsieur Richard DEBOWSKI, maire.

Etaient présents : MM. DEBOWSKI Richard – JOUNIAUX Fabrice – Mmes YOL Stéphanie - DUBOIS Annie – MM DUSSART Jacques – HAUSSARD Stéphane – MIGNON Donovanne – VANASVELD Joël – VANBESSELAERE Ghislain –

Etaient excusés : MM MOUSSAOUI Nasser – ROBINET Damien

Avait donné pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Mme YOL Stéphanie est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1 – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- 2- Questions diverses

1 – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Mr DEBOWKI, maire, ouvre la séance et constate que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée est remplie.

Il rappelle, qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Mme DUBOIS Annie – Mr DUSSART Jacques, les plus âgés
- MM HAUSSARD Stéphane – MIGNON Donovanne, les plus jeunes.

Il invite ensuite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs et en vertu des articles L.288 et R 133 du code électoral.

Il précise enfin, que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal de Foisches doit élire :

- 1 délégué titulaire
- 3 délégués suppléants

Election du délégué titulaire :

1^{er} tour de scrutin :

- | | | |
|---|---|---|
| - Nombre de votants | : | 9 |
| - Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau | : | 0 |
| - Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau | : | 0 |
| - Nombre de suffrages exprimés | : | 9 |

- Majorité absolue : 5

A OBTENU :

Monsieur DEBOWSKI Richard : 9 voix

Monsieur DEBOWSKI Richard, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu au premier tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Election des délégués suppléants :

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de votants : 9

- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau : 0

- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

- Nombre de suffrages exprimés : 9

- Majorité absolue : 5

ONT OBTENU :

Monsieur JOUNIAUX Fabrice : 9 voix

Madame YOL Stéphanie : 9 voix

Monsieur VANASVELD Joël : 9 voix

Monsieur JOUNIAUX Fabrice – madame YOL Stéphanie – monsieur VANASVELD Joël, ayant obtenu la majorité absolue, sont déclarés élus au premier tour de scrutin et ont déclaré accepter le mandat.

2 – Questions diverses :

Aucune question diverse n'est soulevée.

La séance est levée à 19h 30.

Le Maire

Richard DEBOWSKI